



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 8 décembre 2021

Délibération n° 485 autorisant la signature du contrat de réservation pour l'achat de la résidence en VEFA à Troyes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Dans le cadre de l'achat d'une résidence de 84 logements en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement située à Troyes, sous réserve de la mise en place de l'intégralité des financements et de l'obtention de l'accord et des visas des différentes tutelles notamment sur le recours à l'emprunt, le conseil d'administration autorise la directrice générale du Crous de Reims à signer le contrat de réservation au titre de la VEFA avec le promoteur.

La directrice générale rendra régulièrement compte au conseil d'administration, pour information, de ce qu'elle aura signé.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 8 décembre 2021

La Présidente du Conseil d'administration

Fabienne BLAISE